



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Panorapresse**  
par **ouest  
france** 



**ACADEMIE DE  
NORMANDIE RECTORAT  
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



**22 juillet 2024**



**1 document**

## RDP MANCHE

1



**Manche - Éducation. Quels sont les meilleurs collèges de la Manche selon L'Étudiant ?**

actu.fr, lundi 22 juillet 2024

---

## Manche - Éducation. Quels sont les meilleurs collèges de la Manche selon L'Étudiant ?

[actu.fr](#), lundi 22 juillet 2024, 540 mots

Le magazine L'Étudiant donne accès depuis le 18 juillet à son classement 2024 des collèges en France, 6 611 établissements évalués dont 64 du département de la Manche.



La plupart des collèges de la Manche sont classés en catégorie A ou B (sur cinq catégories) dans ce nouveau palmarès publié par L'Étudiant.

Référent de l'information sur l'orientation et la formation, le magazine L'Étudiant a publié le 18 juillet 2024 son classement annuel des « meilleurs collèges » en France.

Comme chaque année, à l'issue de l'année scolaire, L'Étudiant propose son palmarès et « état des lieux de la performance » des établissements de niveau secondaire, publics et privés.

Le taux de réussite

Par département et ville, il est possible d'en savoir plus sur les taux de réussite du collège près de chez soi... celui où vont passer, ou sont passés, les enfants de la famille.

Selon les chiffres communiqués par L'Étudiant, il y a en France 5 316 collèges publics et 1 660 collèges privés sous contrat d'association avec l'État, soit 6 976 collèges.

64 établissements de la Manche

Sur ces près de 7 000 établissements concernés, 6 611 apparaissent dans ce classement faute de données exhaustives et parce que « ne sont pris en compte que les établissements dont le nombre d'inscrits au brevet sur la session 2023 atteint au minimum 30 élèves ».

Dans la Manche, trois établissements sont ainsi non classés : Guillaume-Fouace, à Saint-Vaast-la-Hougue, Notre-Dame, à Sourdeval, et Sacré-Cœur, à Mortain. Restent 64 établissements.

Dans sa méthode, L'Étudiant utilise quatre indicateurs, « établis à partir de statistiques publiées par le ministère de l'Éducation nationale » : le taux de réussite au brevet sur trois ans, la note moyenne à l'écrit du brevet en 2023, la valeur ajoutée (capacité à faire progresser les élèves) sur la note moyenne à l'écrit du brevet en 2023 et l'indicateur de mixité sociale à l'œuvre au sein des établissements.

La majorité classée A

« Chaque collège obtient pour chacun de ces quatre critères une note sur 20 », est-il expliqué à l'occasion de la diffusion du palmarès 2024, le 18 juillet.

Il est également précisé que, selon la note reçue, les collèges sont classés dans cinq groupes de performance, de A à E :

Au-delà de ces catégories, il n'y a plus de classement en place numérotée. Il faut aller chercher la fiche de chaque établissement, présenté avec ses taux de réussite, moyenne, etc.

Pour les collèges de la Manche, deux sont classés E, neuf classés D, huit classés C, et la grande majorité se trouve en catégories B (18 établissements) et A (27).

Sur les premières marches

Parmi ces derniers, les premiers sont des collèges privés, à commencer par les collèges Sainte-Marie à Saint-Lô (taux de réussite : 100 %, avec une moyenne à l'écrit de 12), Saint-Paul à Cherbourg (99,5 %, moyenne de 13,9) et l'Institution Notre-Dame à Carentan (99,5 %, moyenne de 13).

Du côté du public, le collège Jean-Follain à Canisy se remarque avec un taux de réussite de 99,5 % et une moyenne à l'écrit de 12,6, ainsi que le collège Pierre-Aguiton à Brécey (98 %, moyenne de 12,2) et le collège Denis-Diderot à Tourlaville (96,5 %, moyenne de 11,5).

Pour accéder au classement de L'Étudiant, c'est ici.